

2020-08-20  
Sub.No. 2020-3006

BACTRON K-56 BIOCIDES SOLIDES POUR GISEMENT DE PÉTROLE COMMERCIAL GARANTIE: 2 - BROMO - 2 - NITROPROPANE -1,3 - DIOL..... 84,5% (100 g Ingrédient Actif/Bâtons) NO. D'ENREGISTREMENT 22318 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES DANGER CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU SENSIBILISANT POTENTIEL CUTANÉ DANGER POISON ATTENTION IRRITATION LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI CONTENU NET – 5,9 kg (50 BÂTONS)

ChampionX Canada ULC  
6040 46<sup>TH</sup> STREET SE  
CALGARY, AB  
T2C 4P9  
403-234-7881

EN CAS D'URGENCE, COMMUNIQUEZ AVEC CHEMTREC (800) 463-3216 (24 heures)

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Corrosif pour les yeux et la peau. SENSIBILISANT POTENTIEL CUTANÉ. MORTEL SI AVALÉ. NE PAS avalé. NE PAS inhaler les poussières. ÉVITER le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter la contamination de la nourriture. Porter des gants résistant aux produits chimiques, un long pantalon, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement. Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH. Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes. Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Ne pas verser ce produit à l'air libre dans les circuits de refroidissement d'eau; utiliser une pompe doseuse pour ce faire.

#### PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalé. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** Ce produit est corrosif pour la peau et pour les yeux et peut produire une réaction de sensibilisation ou une allergie chez quelques individus. L'inhalation peut causer des dommages aux poumons. Les dommages possibles aux muqueuses peuvent contre indiquer l'utilisation d'un lavage d'estomac. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et la convulsion peuvent être nécessaires.

**ENTREPOSAGE ET MANIPULATION** Entreposer loin des matériaux oxydants, de la chaleur et des sources de l'allumage, de la nourriture et des récipients de nourriture. Éviter le contact avec des métaux. Là où il y a un risque de contact, porter des vêtements de protection.

**DÉVERSEMENT** Balayer et enlever immédiatement, ensuite nettoyer le secteur avec un détergent et de l'eau.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance

des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit. NE PAS contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**MODE D'EMPLOI GISEMENTS DE PÉTROLE** Utiliser 100 ppm d'ingrédient actif selon la quantité d'eau dans le système jusqu'à ce que le contrôle soit atteint. Dosage d'entretien 10-25 ppm . Pour toutes les applications, couper ou ouvrir le sac pour expulser le produit dans le système dans les secteurs indiqués ci-dessous.

**DANS TOUS LES CAS, ÉVITER LE CONTACT CUTANÉ. PORTER DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES**

**PUITS DE PÉTROLE** Verser dans le réseau de soupapes des puits de tête pour que le produit s'écoule dans la tuyauterie.

**PUITS D'HUILE** Laisser tomber en bas de la tuyauterie quand des tiges de pompage sont tirées. Nettoyer les systèmes fortement encrassés (par exemple avec des doses de chlore). Les jusqu'à ce que le contrôle soit atteint. Dose d'entretien 15-50 ppm. Couper ou ouvrir le sac pour expulser le produit directement dans le carter de vidange du système à un point pratique.

**TOURS DE REFROIDISSEMENT** Pré-nettoyer les systèmes fortement encrassés (p.ex. avec du chlore). Des doses chocs de 100 ppm basées sur le contenu en eau du système peuvent être employées

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction

2020-08-20  
Sub.No. 2020-3006

à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. \_\_\_\_\_